

Choisir AIG : Assurance crédit commercial

Paul Kunzer, Chef de la pratique de l'assurance crédit commercial pour les Amériques :

Nous proposons une assurance comptes clients, également appelée assurance crédit commercial. Nous indemnisons nos assurés contre les pertes dues à l'insolvabilité, aux risques politiques à l'étranger et à différents problèmes qui pourraient survenir lorsque vous n'êtes pas payé par le client.

Les compagnies aiment travailler avec nous car nous sommes expérimentés dans le secteur. Nous disposons d'une équipe spécialisée d'assureurs qui travaillent directement avec l'entreprise. Ils s'occupent de la commercialisation. Ils gèrent la souscription des risques. Ils s'occupent des besoins quotidiens de leurs assurés et sont capables d'élaborer des solutions pour leur entreprise, d'être flexibles, de trouver les solutions dont l'assuré a besoin et nous continuerons à le faire à l'avenir, en fournissant aux entreprises les solutions dont elles ont besoin pour leur assurance crédit commercial.

Carolyn Spackman, Vice-présidente/Économiste, Assurance mondiale crédit commercial et risques politiques :

J'examine les tendances qui se dessinent partout dans le monde. J'étudie les tendances des prix des produits de base, par exemple. L'une des choses que nous essayons de déterminer est la manière dont les événements économiques et politiques émergents peuvent avoir une incidence sur les pays d'une région en raison de leurs retombées. Nous essayons par exemple de déterminer, jour après jour, si un événement qui va se produire aura des répercussions sur nos portefeuilles.

Patrick Sullivan, Directeur mondial des réclamations, assurance crédit commercial et risques politiques :

Il n'est pas rare, dans le cadre de l'assurance crédit commercial, de recevoir des réclamations provenant de plusieurs assurés liées à la même affaire et ces créances correspondent à ce que l'on appelle, dans le code américain sur les faillites, des créances privilégiées. Après le premier examen du sinistre, d'autres réclamations ont été déposées et, dans chacun de ces cas, nous avons établi un partenariat avec les assurés. Les assurés disposaient d'un avocat compétent dans ces affaires. Nous avons proposé des experts et nous avons travaillé avec les assurés afin de résoudre ces affaires.

Paul Kunzer, Chef de la pratique de l'assurance crédit commercial pour les Amériques :

Nous proposons de nombreuses solutions technologiques à nos assurés. Nous mettons à leur disposition un Gestionnaire des limites globales (Global Limits Manager) ou Limites globales (Global Limits), un outil en ligne que nos assurés peuvent utiliser afin de demander des limites, consulter leur police d'assurance et, à mesure que nous approchons de la date de

renouvellement, télécharger des données, puis traiter ces informations pour leurs propres systèmes internes et nous les renvoyer afin que nous puissions les analyser à nouveau au moment du renouvellement. Nos plus grands atouts sont notre expérience, notre engagement envers nos assurés et l'élaboration de solutions personnalisées adaptées.